

ÉDITORIAL

**Chers membres de l'APSI,
chère lectrice, cher lecteur,**

Vous tenez dans vos mains la deuxième édition de la brochure d'informations publiée cette année par l'APSI. Depuis le dernier numéro, les événements se sont multipliés dans notre association et dans le domaine des sciences infirmières. Nous continuons à suivre le mouvement et travaillons d'arrache-pied pour donner, en Suisse, tout son poids à notre discipline, et ce, tant sur le plan politique que dans le monde universitaire. C'est la raison pour laquelle nous avons intitulé la présente brochure «Sciences infirmières et politiques». Vous aurez l'occasion de lire à ce propos un article passionnant signé de notre présidente, Prof. Dr Maria Müller Staub. Cette année a surtout été marquée par un thème important, à savoir l'initiative parlementaire Joder concernant le domaine de responsabilité des soins infirmiers. Les expertes de l'APSI ont rédigé à ce sujet un rapport ad hoc basé sur la littérature existante, rapport qui a apporté un soutien scientifique au débat public. Le soutien financier de nos membres ainsi que celui de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a permis de vous proposer un accès désormais gratuit à notre site web. Notre Comité a, dans la foulée, approuvé une prise de position qui doit soutenir l'initiative parlementaire en question.

Mais cela n'est de loin pas tout! Notre association a en effet multiplié les efforts pour se professionnaliser encore plus durant l'exercice. Nous sommes convaincus qu'un travail

compétent au service des sciences infirmières nécessite une mise en réseau poussée avec d'autres sociétés de niveau tertiaire. C'est pourquoi notre secrétariat a, en septembre de cette année, déménagé dans la Maison des Académies à Berne, où il côtoie désormais l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM), l'Association Suisse des Directrices et des Directeurs des Services Infirmiers (ASDSI), les académies suisses des offices fédéraux, ainsi que d'autres sociétés académiques. Ce déménagement s'est doublé d'un autre changement: comme nous l'avons déjà annoncé lors de notre dernière AG, l'APSI a engagé une nouvelle secrétaire générale en la personne de Dr Dalit Jäckel, qui occupe d'ores et déjà ce poste et qui se présente dans la présente publication. Je prends donc ici congé de toutes et tous et vous remercie pour cette période enrichissante passée au sein de l'APSI. Je reste néanmoins membre de l'association en tant que responsable de l'AFG Ethique en soins.

La lecture de cette brochure promet d'être passionnante car nos sociétés scientifiques (AFG) y décrivent également ce qu'elles ont accompli ces derniers mois, tandis que la société scientifique Soins aigus nouvellement créée s'y exprime elle aussi.

*Ursa Neuhaus,
secrétaire générale de l'APSI*



La collaboration dans le cadre de mandats «politiques» a marqué les années 2014 et 2015. Je suis heureuse que l'APSI soit perçue comme une partenaire active et que nos prises de position scientifiquement fondées soient appréciées à juste titre. Les différents rapports annuels vous ont informés des mandats auxquels collaborent le Comité et les sociétés scientifiques. Je ne les mentionnerai donc pas ici et préfère décrire quelques expériences et suggérer certaines questions.

Les soins infirmiers peuvent-ils ne pas être politiques?

Certaines professions – comme celle des soins infirmiers – se caractérisent notamment par le fait qu'elles sont au service de la population et que leurs membres disposent d'une formation tertiaire, d'un mandat public, d'un corpus de connaissances spécifiques, d'un code éthique et d'un langage technique spécifique (Ackley, Ladwig, Swan, & Tucker, 2008; American Nurses Association, 2015; Clancy, 2007; Debout, 2010; Herdman & Chanes, 2013; Oevermann, 1997; Pilcher, 2012).

Bien que le mandat des soins infirmiers ne soit pas (encore) défini dans la loi, il convient de relever que les patientes et les patients le confient quotidiennement aux soignants professionnels. Ensuite, des soignants diplômés et dûment qualifiés offrent des interventions infirmières sans qu'on le leur demande et sur la base de leur propre prise de décision clinique, lorsqu'ils constatent un besoin en soins et/ou posent des diagnostics infirmiers pour leurs patientes et leurs patients. Il faudrait au moins reconnaître qu'il ne suffit par de leur

dire: «Faites-nous savoir si vous avez besoin de quelque chose.» En effet, les patientes et les patients qui souffrent et qui dépendent d'offres de soins professionnelles ne peuvent souvent pas exprimer leurs besoins en la matière, en particulier lorsque, n'étant pas des professionnels, ils ne savent pas quelles interventions infirmières peuvent être efficaces et/ou possibles. Les patientes et les patients doivent donc impérativement recevoir des offres ad hoc, être interrogés sur leurs souhaits et leurs préférences, et invités à dialoguer. On notera également, en particulier dans le contexte de pressions financières dans le secteur de la santé, qu'il existe des soins infirmiers de bonne qualité et qui reposent sur de solides bases scientifiques grâce à une information spécifique aux patients et la création d'une relation de confiance avec ces derniers (Bedin, Droz-Mendelzweig, & Chappuis, 2013; Müller Staub, Abt, Brenner, & Hofer, 2014).

Qu'en est-il du contexte politique actuel concernant les rôles des patientes/patients, de leurs familles et de ceux des professionnels? Les expériences montrent que les rôles sont parfois mal définis, que les contenus professionnels sont flous et que les prestations et/ou les mandats ne sont pas toujours clairs. Il n'est pas rare que des proches qui, à l'hôpital, demandent de parler au soignant compétent, soient adressés à une infirmière diplômée qui leur fournit ou doit leur fournir des renseignements sur l'évaluation infirmière et les traitements médicaux du/de la patient/e. A la question de savoir quel était l'état d'une patiente de 95 ans (plusieurs crises d'hypertension accompagnées d'un

risque d'attaque cérébrale), une infirmière diplômée a par exemple répondu comme suit: «Nous arrêtons maintenant de lui donner ses médicaments contre l'hypertension.»

Qu'en est-il de la dimension politique lorsqu'il s'agit de présenter le domaine de responsabilité, les contenus et les limites des soins infirmiers en tant que profession? Les limites et les rôles ne seront-ils pas également brouillés – dans un contexte de pressions financières et de déprofessionnalisation du secteur de la santé? L'APSI a été sollicitée il y a peu pour prendre position concernant la nouvelle formulation des compétences de la FAGE (Fachfrau Gesundheit, traduction: experte en santé, c'est-à-dire infirmière diplômée). L'APSI a également dû se positionner au sujet de la gestion afin que la responsabilité du processus de soins infirmier, la place des diagnostics infirmiers, le choix des interventions infirmières basées sur des preuves et leur évaluation restent dans le domaine de responsabilité des infirmières diplômées. Car les personnes âgées qui souffrent de maladies chroniques et multiples ainsi que celles qui ont recours aux soins palliatifs ont besoin d'infirmières diplômées qui disposent des connaissances nécessaires en sciences infirmières, en physiopathologie et pharmacologie. Des compétences émotionnelles et psychosociales ainsi que de solides capacités à prendre des décisions cliniques et à mener une réflexion critique sont également indispensables pour identifier les relations entre le vécu/les expériences des patients/patients, leurs problèmes de santé, la multimorbidité et les effets secondaires des traitements ainsi que pour créer des relations de confiance avec les patientes/patients et leurs proches afin d'être soi-

gnés et conseillés dans les règles de l'art (Ackley et al., 2008; American Nurses Association, 2015).

S'il est prévu que des personnes multimorbides pourront être soignées et accompagnées dans des situations palliatives exigeantes par des Assistantes en Soins et Santé Communautaire (ASSC), pourquoi aurait-on besoin en sus d'une formation tertiaire/universitaire, voire même d'expertes en soins Advanced Practice Nursing (APN)?

Des expériences et des études montrent que le personnel formé au niveau tertiaire assume une charge très lourde dans de telles situations, parfois même trop lourde (Reynolds, 2000; R. Uitterhoeve et al., 2009; R. J. Uitterhoeve et al., 2004). La solution au besoin accru de soins de la population «réside-t-elle dans l'emploi de davantage de mains que de têtes?», comme le prétendent certains politiciens ainsi que des gestionnaires de soins bien éloignés de la réalité? Les résultats des études réalisées dans ce contexte montrent le contraire (Aiken et al., 2014; Newhouse et al., 2011).

C'est la tâche de l'APSI que de s'engager en faveur de soins infirmiers de bonne qualité et basés sur un corpus solide de connaissances. Au nom du Comité, je remercie les sociétés scientifiques qui, sur la base de leurs connaissances approfondies et de leurs solides expériences pratiques, ont œuvré dans le domaine des soins aigus, des soins gériatologiques, des soins à domicile et des soins cardiovasculaires, afin qu'à l'avenir également les infirmières et infirmiers formés au niveau tertiaire continuent à assumer la responsabilité du processus de soins infirmier. Ce dernier comprend notamment l'«évaluation du besoin de soutien», l'«utilisation correcte

du langage technique» et «l'application au quotidien du professionnalisme». Ces sociétés s'engagent également pour que l'administration de médicaments par perfusion – telles que la morphine en perfusion – continue à relever du domaine de responsabilité et de savoir des infirmières et des infirmiers formés au niveau tertiaire, car le «nursing is more than tasks» (Moorhead, 2014).

Pour contrecarrer une vision fonctionnelle des soins – qui repose sur une orientation vers les tâches (task orientation) –, le rapport d'expertise portant sur le domaine de responsabilité des soins infirmiers argumente en faveur d'une orientation vers les compétences et les connaissances (competence and knowledge orientation) (Müller Staub, Abt, Brenner, & Hofer, 2015). Cette orientation décrit le domaine de responsabilité des soins infirmiers et leur corpus de connaissances qui ont été synthétisés dans des classifications infirmières (Jarrin, 2010; Johnson et al., 2012; Moorhead, Johnson, Maas, & Swanson, 2013; Park, 2013).

L'orientation vers les compétences et les connaissances présuppose un savoir approfondi concernant les réactions/expériences humaines individuelles face à des problèmes de santé/multimorbidité, des interventions infirmières basées sur des preuves et des résultats spécifiquement infirmiers ainsi que des capacités avancées en matière de pensée critique et de prise de décision clinique (Jones, Lunney, Keenan, & Moorhead, 2010).

Je me réjouis, en tant que membre de l'APSI, de continuer à œuvrer avec vous, de représenter ensemble les soins infirmiers comme profession et de nous engager pour de bons résultats auprès des patients.

Contribution:

Prof. Dr Maria Müller Staub (PhD, EdN, RN, FEANS), présidente de l'APSI

Pour la liste des références, adresser une demande à: info@pflegeforschung-vfp.ch

NOUVEAU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Un très grand nombre d'expertes et d'experts œuvrent dans le domaine de la santé, les soins infirmiers se professionnalisent de plus en plus en Suisse, ils sont mieux représentés sur le plan politique et ne cessent de se renforcer sur le plan scientifique. L'APSI suit également ces tendances et continue à se développer à un rythme réjouissant. C'est la raison pour laquelle le secrétariat a déménagé dans un nouveau bureau à Berne, à la Maison des Académies pour être précis. L'endroit abrite différentes institutions académiques, ce qui permet à l'APSI de se profiler clairement

à ce niveau et il offre de nombreuses et utiles interfaces pour le réseautage et les collaborations futures. En outre, notre association a l'honneur de compter une nouvelle secrétaire générale en la personne de Mme Dr Dalit Jäckel. Mme Jäckel peut se prévaloir d'une formation universitaire en psychologie et a développé un certain flair pour les soins infirmiers au niveau universitaire de par son travail au sein de l'Institut pour les sciences infirmières de l'Université de Bâle. Elle se présente brièvement dans les lignes ci-dessous.

J' ai d' abord fait des études en psychologie à l' Université de Bâle, où j' ai obtenu mon master en psychologie sociale et économique. J' y ai travaillé ensuite pendant plusieurs années en tant qu' assistance scientifique et j' ai écrit ma thèse «A Longitudinal View on the Work Role during Life Transitions». Ma recherche a porté sur les transitions professionnelles et familiales à l' âge adulte, l' équilibre entre la vie active et la vie familiale ainsi que le développement de carrière.

J' ai poursuivi ma carrière à l' Institut pour les sciences infirmières de l' Université de Bâle, où j' ai travaillé jusqu' il y a récemment comme gestionnaire de projets et où je me suis occupée des carrières professionnelles dans le domaine de la santé. Cette période a été l' occasion pour moi de me faire une idée du

développement que connaissent actuellement les professions soignantes, tout en collaborant avec des scientifiques des soins infirmiers des différentes régions de Suisse, au-delà des frontières linguistiques également. Mes forces résident dans la gestion de projet et la coordination dans un environnement scientifique.

Je travaille à 40% pour le secrétariat de l' APSI et consacre le reste de mon temps à mes trois enfants en bas âge, une combinaison que je trouve très enrichissante. Je me réjouis de pouvoir soutenir l' APSI dans sa mission et d' apporter ainsi ma contribution au développement de la recherche en soins infirmiers ainsi que de la pratique infirmière!

Contribution:

Dr Dalit Jäckel et Yoshija Walter

DÉPART DE MME URSA NEUHAUS, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE L'APSI

Ursa Neuhaus a travaillé d'arrache-pied pendant plus de 2 ans (du 1^{er} octobre 2013 au 31 octobre 2015) en tant que secrétaire générale de l'Association Suisse pour les sciences infirmières APSI. Elle tenait particulièrement à professionnaliser l'association et le secrétariat. Elle a modernisé ce dernier, a conçu le poste d'assistant/e de direction, réorganisé les processus de travail et émis des suggestions à l'attention du Comité, en vue d'apporter des améliorations et des nouveautés. Le renouvellement de la banque de données des membres, la gestion de la comptabilité ainsi que les tâches dans le domaine du personnel ont représenté autant de défis qu'Ursa Neuhaus a su maîtriser avec compétence et sérénité. Pendant

cette période où elle a œuvré en tant que secrétaire générale, les cas traités ainsi que le nombre des membres de l'APSI ont augmenté. Le développement positif de l'APSI – telle que l'extension de huit à dix sociétés scientifiques aujourd'hui – doit beaucoup à son engagement. Ursa Neuhaus a fait d'une saine et efficace collaboration avec le Comité et avec les sociétés scientifiques un véritable must. Elle a représenté l'APSI par le biais de contacts vers l'extérieur et a noué de précieuses relations avec des représentants des institutions spécialisées dans la politique de la santé. Sa collaboration dans le cadre de projets et de prises de position a été marquée par sa grande compétence technique, son indé-

pendance et sa fiabilité. Nous nous réjouissons qu'Ursa Neuhaus continue à œuvrer au sein de l'APSI en tant que présidente de l'AFG Ethique en soins. Nous la remercions vivement pour son remarquable

engagement et formulons tous nos vœux pour son avenir.

Contribution:

*Prof. Dr Maria Müller Staub, présidente,
et Luzia Herrmann, vice-présidente*

LE SWISS RESEARCH AGENDA FOR NURSING (SRAN) MIS À JOUR!

L'agenda pour la recherche clinique en soins infirmiers en Suisse lancé en 2007 (Swiss Research Agenda for Nursing) a été développé pour une période de 10 ans et est en cours d'actualisation.

En 2005, l'Association Suisse pour les sciences infirmières (APSI) lançait le projet «Swiss Research Agenda for Nursing (SRAN)» sous la direction de Dr L. Imhof et le premier agenda national pour la recherche infirmière clinique en Suisse était disponible en 2007. Le SRAN, approuvé dans le cadre d'une conférence ad hoc, décrit les principes généraux qui régissent la recherche et définit sept contenus prioritaires pour la recherche infirmière clinique en Suisse (www.sran.ch).

Les agendas de la recherche n'apportent un réel bénéfice que s'ils sont bien connus des chercheurs et qu'ils sont intégrés dans la politique de la santé et la politique professionnelle. Afin d'ancrer le SRAN encore plus dans la pratique, la formation, la recherche et la politique infirmières de la Suisse, une deuxième phase de projet a été menée à bien de 2012 à 2014, ce sous la direction de l'APSI. Les premiers états des lieux des projets de recherche en soins infirmiers en Suisse qui ont été réalisés depuis la publication du SRAN ont confirmé l'orientation clinique des activités de recherche menées dans le cadre de cet agen-

da. Lors du congrès 2014, des expertes et des experts de la pratique et du management infirmiers ainsi que de la politique ont exprimé la nécessité de disposer d'un agenda complètement exhaustif, qui doit être établi sous la houlette de l'APSI.

Le Comité a déclaré l'actualisation de l'agenda comme étant un projet prioritaire (SRAN, Phase III). Deux membres du Comité de l'APSI (Nicole Zigan et Dunja Nicca) sont actuellement en train de préparer le processus de révision et d'acquiescer les moyens financiers nécessaires à cette fin. Dans le cadre du processus de révision du SRAN, l'accent sera à nouveau mis sur la large implication de tous les milieux concernés. Cela se fera par 1) une enquête en ligne sur les priorités de la recherche à ce jour et les nouvelles orientations possibles, 2) des groupes de travail où les priorités de l'agenda seront révisées et/ou préparées, et 3) une conférence nationale pour entériner le nouvel agenda 2018–2028. Les personnes intéressées à collaborer aux groupes de travail en question peuvent s'adresser à la soussignée. Un «Sounding Board» doit en outre permettre de porter un regard critique extérieur sur le processus et en garantir la continuité. Les personnes suisses et étrangères qui possèdent une expertise en matière de gestion dans le domaine de la recherche, de la politique de la recherche et de la santé ou

du management, mais qui ne participent pas au projet, seront également sollicitées à ce propos. L'agenda doit être disponible en plusieurs langues et sous la forme d'une brochure. Nous espérons qu'avec cette actualisation, le SRAN s'orientera pour les

10 prochaines années également vers les besoins des patientes et des patients, et qu'il aura un impact sur la politique de santé.

Contribution:

Prof. Dr Dunja Nicca, Nicole Zigan, MNS

GROUPE DE TRAVAIL PROMOTION ET SPONSORING

Le Groupe de Travail (GP) I (communication et publicité en faveur de l'APSI/SRAN auprès des acteurs importants en Suisse) a été, à la fin de SRAN, Phase II, transformé en un GP permanent intitulé «Promotion et sponsoring de l'APSI». Lors de la séance du Comité du 20 février 2015, il a été décidé que la composition du groupe sera la suivante: deux membres du Comité (S. Kunz et A. Bernhart-Just) ainsi qu'un membre du secrétariat (Y. Walter).

Plusieurs membres du GT I dissout se sont d'ores et déjà déclarés disposés à continuer à collaborer dans le domaine «communication et publicité». Une grand merci! Le «tour de promotion» APSI/SRAN et les activités en vue de recruter de nouveaux membres continuent à se dérouler parfaitement. Toutes les filières de niveau master en Suisse et la majorité des filières germanophones de niveau bachelor ont été touchées. Ce résultat n'a pu être obtenu que grâce au fait que le GT a été soutenu dans ses séances d'informations pour contacter personnellement de nouveaux membres potentiels. Ces demandes ont toujours été bien accueillies. Un grand merci! Toutes les activités menées dans le domaine «communication et publicité APSI/SRAN» sont regroupées par le GT dans un fichier Excel (Infoflow Chart) à des fins de planification et afin de disposer d'une vue d'ensemble.

Le prochain objectif est de proposer le «tour de promotion» également aux filières de niveau bachelor dans les régions francophones et italophones de la Suisse. A. Oulevey Bachmann et S. Kunz sont actuellement en train de l'organiser. Des premiers contacts par courriel ont pu être établis, via le «Groupe Romandie», avec des personnes clés qui œuvrent dans les hautes écoles spécialisées francophones. Un autre objectif est de se faire connaître auprès des hôpitaux (responsables des cadres et de la formation). Ici aussi on a enregistré les premiers succès: une prise de contact a eu lieu avec l'Association Suisse des Directrices et Directeurs des Services Infirmiers (ASDSI) en vue de planifier la suite de la procédure.

En ce qui concerne l'acquisition de sponsors, le GT s'est attaché à définir un concept de sponsoring ad hoc. Ce dernier repose sur les recommandations contenues dans le livre de D. Leiser et V. Schwaller («Voilà comment fonctionne notre association: les raisons d'être actifs comme membres et Comité»). En outre, le Comité a établi une liste avec des propositions de sponsors potentiels. Cette liste permettra de prendre contact concrètement avec les éventuels sponsors susceptibles de convenir à l'APSI.

Contribution:

Dr Stefan Kunz

L'APSI ET LA LOI SUR LES PROFESSIONS DE LA SANTÉ (LPSAN)

La LPSan est en cours d'élaboration et l'APSI doit être impliquée avec d'autres organisations et institutions dans la consultation afin que les intérêts des soins infirmiers soient dûment pris en compte dans cette loi. Etant donné les élections fédérales récentes, les groupes de travail ont eu un peu de marge de manœuvre pour préparer une solide argumentation.

Les séances des groupes de travail consacrées à la LPSan seront organisées par l'ASI et toutes les organisations et institutions impliquées y participeront. Deux groupes de travail ont été constitués à cette fin, à savoir: le Réseau Soins LPSan d'une part et, d'autre part, la Taskforce Rôle des ANP. Quant à savoir si le niveau master et/ou APN sera stipulé dans la loi et comment, c'est une affaire à suivre de près.

On en saura davantage lorsque le message concernant la loi sera publié, en novembre probablement, ce qui nous permettra de

continuer à travailler sur une base plus concrète. Pour s'y préparer, les deux groupes de travail sont en train d'élaborer des bases d'argumentation. Une consultation sera organisée à ce sujet dans les institutions et organisations participantes. Compte tenu des élections fédérales qui ont eu lieu les 17–18 octobre 2015, il faudra encore attendre jusqu'à ce que les nouvelles commissions et les instances soient constituées. Ce n'est en effet que lorsque nous saurons qui sont nos interlocuteurs que nous pourrons commencer concrètement notre travail de lobbying. A partir de janvier 2016, les nouvelles commissions commenceront leur travail commun et la loi sera probablement traitée en première instance (Conseil national ou Conseil des Etats) lors de la session de printemps. En d'autres termes, il y a encore beaucoup de flou et d'incertitudes, mais l'APSI veille au grain!

Contribution: *Ursula Wiesli, MNS*

UNE APSI ORIENTÉE VERS LES BESOINS SPÉCIFIQUES DE LA ROMANDIE?

Depuis plusieurs années, les diverses membres romandes du Comité se sont questionnées sur l'opportunité de développer une «offre» APSI qui soit en phase avec les problématiques spécifiques de la Suisse romande et les difficultés de communication en allemand rencontrées par de nombreuses collègues francophones (françaises, belges, québécoises, etc...). Après avoir présenté un argumentaire au Comité, ce dernier leur a confié le mandat d'explorer ce qui pourrait/devrait être fait par l'APSI en Romandie. Un groupe de travail «APSI Romandie» est ainsi né à la fin 2014. Il était composé de Gabrielle Santos (GS), Annie Oulevey Bachmann (AOB), toutes deux membres du comité central, et de Marianne Waelti-Bölliger, membre APSI.

Grâce à l'ouverture et au soutien de Prof. A.-S. Ramelet, directrice, nous avons pu organiser une première rencontre dans les murs de l'Institut Universitaire de Formation et de Recherche en Soins de l'Université de Lausanne le 10.3.2015. Les personnes conviées à cette réunion étaient soit des membres de l'APSI ou des personnes intéressées à connaître ce que fait l'APSI au niveau national et ce qu'elle pourrait faire en Suisse romande. Au final, ce sont quelques 17 personnes qui ont rejoint les locaux mis à disposition et 10 personnes qui, ne pouvant pas être présentes, ont souhaité être tenues au courant des futurs développements.

Après une courte présentation de chacune des personnes présentes, GS et AOB ont passé en revue les buts de l'Association et quelques-unes de ses réalisations. Nous

avons ensuite relevé quelques problématiques spécifiques à la Romandie tel le délai de dix ans dans la mise en place d'un Master et d'un Doctorat par rapport à la partie alémanique de la Suisse, le modèle unique de formation de base, ou encore le nombre réduit d'acteurs concernés par le développement des sciences infirmières, de la recherche dans le domaine des soins infirmiers et l'importance qu'il y a à fédérer ces acteurs pour contribuer de manière proactive au système de santé. Puis, après y avoir réfléchi individuellement, chacun-e a pu évoquer librement ses attentes quant au soutien et à la promotion, en Romandie, du développement des sciences infirmières, de la recherche dans ce domaine, de l'utilisation des résultats de recherche. Les thèmes abordés ont été les suivants: renforcer l'utilisation des savoirs théoriques en sciences infirmières; favoriser le développement de la pratique infirmière avancée (PIA) et de l'EBN; rendre visible, communiquer les résultats de recherche et défendre les sciences infirmières aux niveaux politique, des diverses associations de la santé, de la population, de la pratique clinique, des infirmières de terrain, des lieux de formation (HES); établir des ponts et développer des synergies (entre l'APSI alémanique et la Suisse romande, entre l'APSI, l'ASI et les sections romandes de l'ASI, entre APSI-HES et terrain, entre instituts de recherche-HES-lieux de formation-institutions de soins); s'engager politiquement (militantisme) pour défendre des enjeux infirmiers.

L'assemblée a ensuite décidé (1) de la tenue d'une deuxième séance le jour de

l'AG du 22.4 à Berne (GS et AOB ont finalement renoncé à cette idée pour des questions de faisabilité) et (2) d'une séance à organiser soit en août ou septembre 2015. Cette séance aura plutôt lieu dans le courant de l'automne. En effet, GS a terminé son mandat de membre du comité central et a été remplacée à ce poste par Joëlle Tischhauser (JT). Il a donc été convenu que cette dernière terminait ses études de Master et prenait ses marques au sein du Comité avant de poursuivre ce projet. AOB et JT vont donc convier les personnes intéressées dans le courant de l'automne pour sélectionner un ou deux thèmes prio-

ritaires et ensuite soumettre un plan de développement au Comité d'ici début 2016. Nous aurions plaisir à ce que les personnes qui n'auraient pas été invitées à la première réunion et qui souhaiteraient participer à la deuxième, se signalent par courriel soit à oulevey.a@me.com ou à joelle.tischhauser@yahoo.fr. Enfin, un grand merci à Marianne Waelti-Bölliger pour la synthèse de toutes les propositions faites.

Contribution:
*Dr Annie Oulevey Bachmann
et Joëlle Tischhauser, MNS*

RAPPORTS DES SOCIÉTÉS SCIENTIFIQUES

L'AFG Soins aigus depuis sa création en avril 2015

Le 22 avril 2015, la société scientifique Soins aigus était créée à l'occasion de l'assemblée générale de l'APSI.

Thèmes principaux

L'AFG a pour but le développement de la pratique et la promotion d'activités de recherche dans le domaine des soins aigus; elle entend également contribuer à une couverture de soins aigus basés sur des preuves et prodigués à des patientes et des patients dans différentes phases de leur maladie. L'enregistrement du processus de soins dans les dossiers électroniques des patients et/ou dans des systèmes d'informations cliniques, les résultats sensibles aux soins infirmiers pour les patients, l'application de langages techniques standardisés et l'utilisation de données cliniques standardisées, tels sont les principaux

thèmes sur lesquels se penche l'AFG Soins aigus.

Membres

La société scientifique Soins aigus compte actuellement neuf membres: Dr Alexandra Bernhart-Just, Dieter Gralher (MSc), Dr Christian Heering, Christina Holzer Pruss (MSN), Claudia Leoni-Scheiber (MScN, MSc), Matthias Odenbreit (MScN, EdN), Manuel Schwanda (cand. MNS), Dave Zanon (MScN), Anna Ziegler (MScN). Nous nous réjouissons d'ores et déjà de votre participation au développement des soins aigus dans le sens d'une mise en réseau et d'un échange, voire en devenant membres de notre nouvelle société scientifique.

Site web

Le site web de l'AFG Soins aigus peut déjà être consulté. Ses contenus sont toutefois encore en cours d'élaboration et seront disponibles en ligne probablement vers la fin octobre 2015.

Thèmes d'actualité

Après la fondation de la société scientifique, ses membres ont tenu deux séances. Cinq séances sont prévues pour l'année 2016. Les premières activités de la société scientifique portent sur la constitution de cette dernière (préparation du site web, du prospectus, structure et organisation interne).

Certains aspects techniques des soins infirmiers ont été soulignés par une représentante de l'AFG qui a participé à l'élaboration de la prise de position de l'APSI concernant l'initiative parlementaire 11.418 (reconnaissance légale de la responsabilité des soins infirmiers). Par ailleurs, des représentantes de l'AFG ont soumis à l'APSI la proposition de contribuer à clarifier la notion de soins actifs et thérapeutiques utilisée dans la Classification suisse des interventions chirurgicales (CHOP) et a montré qu'il fallait faire quelque chose pour diffuser les définitions légales des notions de soins infirmiers et de besoins en soins infirmiers, définitions théoriquement fondées. Le Comité a décidé dans la foulée de créer un groupe de travail chargé de se pencher sur cette question.

Les trois classifications de soins NANDA-I, NOC et NIC sont de plus en plus considérées dans la formation infirmière et la pratique comme étant décisives pour des soins infirmiers de qualité. Parallèlement, des questions concernant l'application et la mise en œuvre ont été soulevées. La société scientifique Soins aigus a l'intention d'œuvrer comme interlocutrice compétente et comme plateforme lors de la mise en œuvre.

Présidente: Dr Alexandra Bernhart-Just

Vice-présidente: Anna Ziegler, MNS
akutpflege@pflegeforschung-vfp.ch

AFG Ethique en soins

La société scientifique Ethique en soins a pris position dans le cadre de la consultation concernant les directives ASSM relatives à l'application des mesures de contrainte en médecine. Globalement, l'adaptation de ces directives aux dispositions révisées du Code civil (protection des adultes, droit des personnes et droit des enfants) doit être saluée. La prise de position de l'AFG Ethique en soins critique en particulier le fait que les directives en question ne montrent pas sur quelles pré-supposés éthiques elles se basent. La prise de position souligne par ailleurs que l'on ne devrait pas seulement partir d'un contexte légal, mais qu'il conviendrait également de montrer les champs de tensions éthiques et les méthodologies qui conduisent à la prise de décision éthique. L'AFG Ethique en soins et l'AFG Soins en gérontologie ont coordonné leur prise de position.

La discussion sur les défis éthiques actuels auxquels la pratique infirmière est confrontée a clairement montré que les institutions de soins sont de plus en plus incitées à clarifier comment elles entendent se comporter lorsqu'elles sont confrontées à des patientes et des patients qui souhaitent une aide au suicide. Durant le second semestre 2015, l'AFG Ethique en soins poursuivra la discussion au moyen d'exemples tirés de la pratique. Les connaissances ainsi élaborées et les argumentations éthiques devront être utilisées pour inciter les institutions de soins et de formation à adopter une attitude éthique.

Co-présidentes:

*Ursa Neuhaus, lic. phil.,
et Sabine Schär, lic. phil.*

AFG Soins en gérontologie: rapport sur la visite d'une délégation munichoise

En mars 2014, notre présidente Anja Ulrich a reçu une demande du service des affaires sociales de la ville de Munich sur le thème «primary nursing» destinées aux établissements médico-sociaux. Les questions portaient notamment sur les conditions ou les formations nécessaires pour les soins intégrés et sur l'amélioration de la réputation des établissements qui l'utilisaient. Il était également important de clarifier si une visite d'institutions suisses de soins de longue durée, utilisant le modèle «soins intégrés», était possible. Après de nombreuses discussions par courriel et téléphone, le voyage des 28 personnes de Munich put enfin être organisé à la fin février 2015. Voici une description d'une partie de notre travail, tirée d'un rapport raccourci d'un participant du groupe.

«Le Conseil communal de Munich s'est penché à plusieurs reprises ces dernières années sur la question de l'amélioration de l'organisation du travail dans les établissements médico-sociaux. C'est la raison pour laquelle un voyage de travail a été organisé. Il a conduit les participantes et les participants à visiter deux institutions utilisant le modèle d'organisation «soins intégrés» à Zurich et à Berne. Ce modèle repose sur un concept qui vient des Etats-Unis, à savoir celui de «primary nursing», dans lequel une infirmière ou un infirmier assume l'ensemble de la responsabilité des soins prodigués à un groupe restreint de résidents, dans le but d'assurer la couverture la plus complète possible.

Deux institutions de soins munichoises, la Damenstift am Luitpoldpark et la Haus Sankt Martin de la MÜNCHENSTIFT GmbH, testeront vraisemblablement le modèle des soins intégrés à partir du printemps

2015. [...] Ont participé à ce voyage d'étude des conseillères communales et un conseiller communal ainsi que des représentantes et des représentants de la Katholische Stiftungsfachhochschule München (KSFH), de l'Evangelische PflegeAkademie, de la Damenstift, de la MÜNCHENSTIFT GmbH, du syndicat ver.di et du service des affaires sociales.

Ce voyage de travail a montré comment les soins intégrés sont mis en œuvre dans les conditions cadres qui prévalent actuellement en Suisse dans les soins de longue durée. La responsabilité pour les résidentes et les résidents est de plus en plus souvent transférée à des infirmiers-ères possédant une qualification tertiaire et à des infirmiers diplômés. L'aspect le plus important dans ce contexte est le travail en équipe dirigé par un-e infirmier-ère qui assume la responsabilité globale de la planification et de l'organisation des soins. Un autre thème du voyage de travail concernait la perméabilité du système de formation suisse, la tertiarisation des formations infirmières étant considérée comme particulièrement remarquable dans ce contexte. [...] Le projet «Qualité offensive dans les soins stationnaires aux personnes âgées» sera évalué en 2018. Il portera également sur l'amélioration de la satisfaction des résidents et des collaborateurs. Le projet abordera la question des conditions qui doivent être remplies pour pouvoir donner une orientation plus nette vers des soins intégrés. Il s'agit également de tester le mix de niveaux d'exercice professionnel et de compétences adéquates (grade-mix et skill-mix).»

Contribution:

I.A. Danassy, raccourci par Ursula Wiesli, vice-présidente AFG Soins en gérontologie

Présidente: Anja Ulrich, MNS

Le texte intégral peut être consulté sur notre site web:

Pflegeforschung-VFP:

gerontologische Pflege: home

AFG Soins cardiovasculaires

La société scientifique Soins cardiovasculaires s'est penchée durant le premier semestre 2015 sur différents thèmes portant sur les meilleures prestations à offrir aux personnes qui souffrent de maladies cardiaques ou cérébrovasculaires et à leurs proches ainsi que sur des thématiques générales pertinentes pour les soins infirmiers. Les exemples suivants fournissent un bref aperçu des travaux accomplis et/ou en cours: au printemps, les membres du Groupe de Travail Soins et Thérapies Cardiovasculaires (GT-STCV) et de l'AFG Soins cardiovasculaires se sont retrouvés dans le cadre d'un atelier. Une séance qui fut notamment l'occasion d'élaborer une prise de position commune concernant le ESC Heart Failure Nurse Curriculum à l'attention du GT Insuffisance cardiaque et du CCNAP Education.

Comme prévu, les travaux relatifs à la stratégie nationale concernant les maladies cardiaques et vasculaires, les attaques cérébrales et le diabète ont commencé durant l'exercice. L'AFG Soins cardiovasculaires a, en étroite collaboration avec le GT-STCV, donné son feedback concernant le premier projet d'objectifs et de mesures du groupe de travail Cœur. Gaby Stoffel est impliquée dans ce contexte en tant que représentante de la profession infirmières et des thérapies.

Lors du congrès annuel de la Société Suisse de Cardiologie à Zurich au mois de juin, le programme de sciences infirmières a pu

être mené à bien grâce à une étroite collaboration avec le GT-STCV.

Par ailleurs, on a pu organiser le 12 novembre 2015 à Zurich, avec le Forum pour la formation médicale, une session d'une journée intitulée «Pflege Update Kardiologie» pour le personnel soignant (www.fomf.ch).

La société scientifique Soins cardiovasculaires a en outre pris position concernant la «reconnaissance légale de la responsabilité des soins infirmiers» et sur le «rapport d'expertise concernant le domaine de responsabilité des soins infirmiers».

La première étape de la consolidation de l'échange d'informations et de la mise en place du réseau au niveau national et international de l'AFG Soins cardiovasculaires a consisté à définir, sur la base d'un état des lieux réalisé à l'interne, les priorités sur le plan national (Université de Zurich, Hautes écoles spécialisées et Fondation Suisse de Cardiologie) et à planifier les mesures correspondantes pour une meilleure mise en réseau.

Je remercie enfin toutes les personnes, institutions et organisations pour le travail accompli à ce jour. Un compte rendu complet sera mis à disposition comme d'habitude dans le rapport annuel.

Présidente: Nicole Zigan, MNS

AFG Soins en oncologie

En 2015, la société scientifique Soins en oncologie s'est réorganisée. Elle poursuivra ses activités en étroite collaboration avec Soins en oncologie Suisse et les projets qui ont déjà commencé seront poursuivis.

La promotion de ce qu'il est convenu d'appeler Advanced Practice Nurses dans des lieux d'exercice oncologiques est un objectif central et prioritaire de l'AFG Soins

en oncologie. Cette dernière propose sur le site Internet, ainsi que sous la forme de prospectus, de brefs portraits et profils de rôles.

Nous représentons l'APSI dans les projets suivants qui s'inscrivent dans la stratégie nationale contre cancer:

- Processus de traitement du cancer colorectal (déléguée: Dr Maya Shaha). Ce projet est placé sous la houlette du Comité central de la FMH (Swiss Medical Association) avec un groupe de pilotage composé de membres de l'ASQM (Académie suisse pour la qualité en médecine). Il s'agit ici de créer les bases pour un accompagnement coordonné de qualité des patientes et des patients souffrant d'un carcinome colorectal et basé sur l'évidence.
- Direction du GT Recherche sur le thème de l'auto-efficacité chez les personnes atteintes de cancer (déléguée: Dr Manuela Eicher). Un groupe interprofessionnel définit des projets en vue de tester l'efficacité des offres visant à promouvoir l'auto-efficacité.
- Collaboration avec le GT Recherche sur l'offre en soins infirmiers (déléguée: Dr Manuela Eicher). Un nouvel instrument de promotion de la recherche sur l'offre en soins infirmiers en oncologie sera développé.

Co-présidentes: Marika Bana, MNS, et Dr Manuela Eicher (ad int.)

AFG Soins en pédiatrie

L'AFG Soins en pédiatrie s'est penché sur les thèmes suivants en 2015:

- Remaniement du site Internet
- Réseautage: alliance soins pédiatriques en Suisse

- Congrès sur les soins infirmiers pédiatriques 2016, symposium infirmier de l'assemblée annuelle 2016 de la Société suisse de pédiatrie
- Recrutement constant de nouveaux membres

Un groupe de travail a discuté, planifié et communiqué à toutes les sociétés scientifiques la nouvelle organisation de la page de la société scientifique Soins en pédiatrie sur le site web de l'APSI. Les adaptations sont actuellement en cours de réalisation. Au mois de mai, en collaboration avec d'autres réseaux de soins en pédiatrie existant en Suisse (directions de services de soins, expertes en soins, formatrices, organisation Spitex pour les enfants), une nouvelle alliance nationale intitulée «Soins pédiatriques Suisse» a été fondée. En sa qualité de co-initiatrice et de membre fondateur, l'AFG Soins en pédiatrie est étroitement impliquée dans ce projet. Une des premières tâches de cette alliance est d'assumer la responsabilité et l'organisation du congrès sur les soins pédiatriques, dont la prochaine édition est prévue pour 2016. Les travaux y relatifs ont d'ores et déjà été entamés.

Co-présidentes: Dr Anna-Barbara Schliuer et Karin Zimmermann (PhDc)

AFG Soins en psychiatrie: Un lien entre la pratique, la recherche et les partenaires

Les nouveaux membres engagés, qui jouent un rôle en tant qu'APN, ont permis ces derniers mois à la société scientifique Soins en psychiatrie de renforcer sa fonction de pont entre la recherche et la pratique infirmière. L'AFG Soins en psychiatrie a notamment l'ambition d'être le premier point de repère en lien avec l'organisation

du contenu des rôles APN en psychiatrie et souhaite formuler des recommandations ad hoc à ce sujet ainsi que fournir des informations utiles. Notre société scientifique reste naturellement, dans ce contexte, en contact étroit avec la communauté d'intérêts swissANP de l'ASI et le réseau allemand APN/ANP. Lors du congrès 2015 de ce réseau APN/ANP, l'AFG Soins en psychiatrie a géré un atelier avec cinq de ses membres, tandis que la contribution de l'un de nos membres, Ursina Zehnder, MNS, lui a valu le prix de l'innovation. – Toutes nos félicitations!

Nous nous sommes efforcés pour l'essentiel de faire en sorte que les individus qui demandent des soins psychiatriques puissent bénéficier d'un traitement qui repose sur des connaissances scientifiques les plus récentes et les plus exhaustives possibles. La collaboration active à des projets et avec les groupes de travail correspondants, mais aussi au sein d'organisations qui poursuivent cet objectif, est extrêmement importante à nos yeux. C'est ainsi que nous ne nous sommes pas seulement efforcés de collaborer avec les groupes de travail chargés de la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de démence (en collaboration avec l'AFG Soins en gérontologie), mais aussi en tant que membre du groupe spécialisé Mental Health de Public Health Suisse. La mise en réseau des partenaires qui œuvrent dans le domaine des soins psychiatriques est une condition essentielle pour pouvoir être efficaces sur le long terme.

Les 10 ans d'existence de notre société scientifique seront fêtés comme il se doit cette année avec un voyage en Angleterre et un échange accru avec le groupe Mental Health Nurse Academics UK ainsi qu'avec la tenue d'un symposium à la Haute école

spécialisée bernoise. Nous serions heureux de pouvoir vous accueillir le 14 janvier 2016 à partir de 15 heures et de porter un toast aux 10 prochaines années de notre AFG Soins en psychiatrie!

Co-présidence:

Prof. Dr Sabine Hahn

et Peter Wolfensberger, MScN, cand. PhD

AFG Soins en réhabilitation

La société scientifique Soins en réhabilitation a principalement traité deux thèmes en 2015.

L'AFG est intéressée à développer un agenda de la recherche pour les soins en réhabilitation. Une première étape a consisté, au début de l'année, à classer les thèses des soins en réhabilitation (ces thèses ont été élaborées dans le cadre du projet «Définition des soins en réhabilitation en Suisse» par l'IGRP en collaboration avec le ZHAW; Suter-Rieder, S., Imhof, L., Gabriel, C. & Mahrer Imhof, R., 2012) en fonction des priorités de la recherche définies dans le SRAN. Actuellement, la société scientifique s'est répartie en groupes afin d'effectuer une analyse de la littérature consacrée aux différentes priorités de la recherche. Ces travaux seront achevés l'an prochain et pourront être discutés. L'objectif final de l'AFG est d'élaborer une proposition d'agenda de la recherche, de discuter et de développer ce dernier avec les milieux de la pratique, du management, des prestataires de formation et de la politique.

Après avoir organisé avec succès au mois de mars un séminaire spécialisé en collaboration avec l'IGRP (Communauté d'intérêt pour les soins en réhabilitation), la société scientifique éponyme et cette dernière ont signé une déclaration d'intention. La collaboration bilatérale est confir-

mée dans ce document ainsi que la décision d'utiliser les synergies. La société scientifique Soins en réhabilitation est également en contact avec le SAR (Swiss Association of Rehabilitation) et a eu l'occasion de se présenter dans la dernière Newsletter de cette association. Une autre collaboration avec des prestataires de formation comprenant des offres dans le domaine des soins en réhabilitation est actuellement en voie de concrétisation.

La société scientifique Soins en réhabilitation tiendra encore deux autres séances cette année. La réalisation du deuxième congrès sur la réhabilitation en collaboration avec l'IGRP est prévue pour l'année 2017.

Co-présidentes: Dr Brigitte Seliner et Myrta Kohler, MNS

AFG Soins à domicile

Le slogan «soins et assistance» du domaine des soins à domicile entraîne concrètement d'innombrables négociations avec des caisses maladie qui, pour des raisons d'économie, déclarent beaucoup de prestations comme relevant de l'«assistance». Ce type de prestations n'est pas pris en charge par l'assurance de base. Pour des personnes dont la situation financière est précaire, ces prestations ne peuvent être fournies que si un financement alternatif

peut être assuré. Le comportement des caisses maladie représente un désavantage pour les personnes concernées et entraîne l'émergence d'une société à deux vitesses. Les déclarations controversées de la politique sur «ambulatoire avant le stationnaire» versus «rationnement des prestations d'assistance» occupent l'AFG Soins à domicile dans le cadre d'un échange professionnel. La société scientifique s'engage pour la sensibilisation de la population en s'adressant au grand public. Cornelia Kazis de Radio SRF 2 sera appelée en renfort ces prochains mois pour aider à l'élaboration d'une publication.

Mentionnons une autre action encore, à savoir la promotion par l'AFG Soins à domicile de la mise en réseau avec l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile. Elle clarifiera en outre les intérêts et la collaboration dans le cadre d'un rendez-vous convenu avec la nouvelle secrétaire générale.

Christine Rex collabore au groupe de travail chargé de l'actualisation du catalogue de prestations RAI, tandis que Marlise Egloff s'occupe de l'utilisation pratique des évaluations individuelles tirées de Home-CareData (pool de données RAI-HC).

Co-présidentes:
Monique Sailer Schramm, MNS,
et Corina Wyler-Sgier, MNS

EXCELLENCE IN RESEARCH AWARD: RECONNAISSANCE EXTRAORDINAIRE POUR MARIA MÜLLER STAUB

Nous félicitons la présidente de notre association, Prof. Dr Maria Müller Staub (PhD, RN, FEANS), pour la récompense qu'elle a reçue de *Sigma Theta Tau International* pour son «excellente recherche et ses contributions extraordinaires en tant que scientifique des soins infirmiers». Elle a été nommée par *Mu Upsilon Chapter* à Staten Island, New York, en raison de ses publications (plus de 170) et le courage dont elle fait preuve dans son engagement en faveur des soins infirmiers centrés sur les patients et pour la grande qualité de ses soins. Ce sont tout particulièrement ses recherches dans le domaine du corpus de connaissances des soins infirmiers et de l'établissement du Advanced Nursing Process (processus infirmier approfondi et perfectionné) ainsi que de l'authentification des soins basés sur les preuves qui lui ont valu cette récompense.

Outre sa présidence de l'APSI, elle est également directrice du développement des soins infirmiers au Stadtspital Waid à Zurich et professeure titulaire de la chaire de diagnostics infirmiers à l'Université HANZE



à Groningue, Pays-Bas. Nous la félicitons vivement pour cet accomplissement et sommes fiers de l'avoir dans notre équipe pour défendre et développer les sciences infirmières.

Contribution:

Luzia Herrmann, vice-présidente de l'APSI

MERCI À NOS MEMBRES

L'APSI compte actuellement quelque 500 membres actifs, parmi lesquels plus de 40 membres collectifs institutionnels (établissements de formation, hôpitaux, associations et fondations). Malgré la période difficile que nous traversons, le nombre des membres collectifs est resté pratiquement constant ces dernières années, ce qui

est on ne peut plus réjouissant. Le soutien financier et les idées apportés par nos membres collectifs sont de toute première importance pour l'APSI. Le Comité tient donc à remercier vivement les membres collectifs pour leur fidélité et leur soutien. Nous leur souhaitons de belles fêtes de fin d'année!

Nos membres collectifs sont listés ci-dessous:

Adullam-Stiftung Basel	Centre bernois de formation en soins infirmiers	Haute école spécialisée bernoise Santé
Bethesda Spital AG	Fondation de recherche Careum/ Haute école spécialisée suisse Kalaidos	CHUV – Hospices cantonaux
CURAVIVA Suisse	Hôpital Felix Platter	HES Saint-Gall
Haute Ecole Arc Santé	Haute école de santé Fribourg	Haute école de santé de Suisse centrale
Hôpitaux Universitaires de Genève	Hôpital de l'île	Institut pour les sciences infirmières, Université de Bâle
Institut universitaire de formation et de recherche en soins (IUFRS)	Services psychiatriques cantonaux – secteur nord	Hôpital cantonal d'Aarau
Hôpital cantonal des Grisons	Hôpital cantonal de Saint-Gall	Hôpital cantonal de Winterthour
Klinik Linde / Clinique des Tilleuls SA	Centre de formation en santé, canton de Thurgovie	Hôpital cantonal de Lucerne
Clinique privée Wyss AG	Clinique psychiatrique universitaire	Hôpital régional Surselva
ASI Suisse	Centre suisse des paraplégiques, Nottwil	Académie suisse des sciences médicales (ASSM)
Hôpital de Bülach	Spitalregion RWS	Spitäler Frutigen Meiringen Interlaken AG
Hôpital régional Fürstenland Toggenbourg	Hôpital régional Saint-Gall Rorschach	Spitex Zürich Limmat AG
Stadtspital Waid, Zurich	Spitex Wetzikon-Seegräben	Hôpital universitaire de Bâle
Hôpital pédiatrique universitaire des deux Bâles	Hôpital pédiatrique universitaire Eleonorenstiftung Zurich	Service pédiatrique universitaire (SPU) Berne
Hôpital universitaire de Zurich	Verband gemeinnütziger Basler Alters- und Pflegeheime	Centre pour la formation dans le domaine de la santé, canton de Zurich
Centre Schönberg, Berne	Haute école zurichoise de Winterthour (ZHAW)	

INFORMATIONS DU SECRÉTARIAT

Une belle période de l'Avent!

L'année 2015, très fructueuse pour l'APSI, touche à sa fin. Nous le devons à nos membres et aux scientifiques des soins infirmiers qui œuvrent au niveau national, aux politiciennes et politiciens engagés et à leurs très nombreuses activités bénévoles. Un grand merci également à tous nos membres qui ont permis à l'APSI de mener à bien son entreprise, grâce à leur aide et à leur soutien financier. Notre gratitude s'accompagne de nos meilleurs vœux pour la prochaine période de l'Avent et pour la fin d'année.

Merci de l'APSI

Ont apporté leur soutien pour la mise en page et l'impression:

Schwabe AG, Verlag/Druckerei/Informatik,
Bâle/Muttenz, www.schwabe.ch

EMH Editions Médicales Suisses,
Bâle/Muttenz, www.emh.ch

Nous remercions vivement ces derniers pour leur soutien très professionnel ainsi que pour leur collaboration qui permet d'économiser sur le budget de l'association!



Schweizerischer Verein für Pflegewissenschaft
Association Suisse pour les sciences infirmières (APSI)
Swiss Association for Nursing Science (ANS)

**Pour les dons et les versements:
APSI, 3008 Berne, PC 40-612632-3**

www.pflegeforschung-vfp.ch

L'APSI dispose désormais d'un nouveau bureau à la Maison des Académies, à Berne. Ses coordonnées sont les suivantes:

Secrétariat

Secrétaire générale: Dr Dalit Jäckel
Assistant: Yoshija Walter

Association Suisse
pour les sciences infirmières
Maison des Académies, Laupenstrasse 7
Case postale, 3001 Berne
Tél.: 031 306 93 90 (répondeur)

Site web: www.pflegeforschung-vfp.ch
Courriel: info@pflegeforschung-vfp.ch

Présidente:

Mme Prof. Dr Maria Müller Staub
Obere Hofbergstrasse 10, CH-9500 Wil

Courriel: muellerstaub@me.com
<http://www.pflege-pbs.ch>
Tél. P: 032 641 02 54
Portable: 079 397 44 99

Impressum

Editeur: Association Suisse
pour les sciences infirmières
Rédaction: Yoshija Walter
Traduction: Stéphane Gillioz
Impression: Schwabe AG, Muttenz
Tirage: 550 exemplaires

Veillez ne pas oublier, le cas échéant, de communiquer au secrétariat tout changement d'adresse (domicile ou courriel). Merci!

HOCHSCHUL-BILDUNG auf dem CAREUM CAMPUS.

**vernetzt
berufsbegleitend
zukunftsgerichtet**

Studieren in einem inspirierenden Umfeld: Die Kalaidos Fachhochschule Gesundheit ist eingebettet in einen Think Tank für Bildung im Gesundheitswesen – die ideale Kombination von Lehre und Forschung.

- Bachelor of Science FH in Nursing
- Master of Science FH in Nursing by <Applied Research> und <Clinical Excellence>
- MAS FH in Cardiovascular Perfusion
- MAS FH in Care Management
- MAS FH in Chronic Care
- MAS FH in Geriatric Care
- MAS FH in Management of Healthcare Institutions
- MAS FH in Oncological Care
- MAS FH in Palliative Care
- MAS FH in Rehabilitation Care (Kooperation mit IGRP)
- MAS FH in Wound Care (Kooperation mit SAfW)
- DAS FH in Neuro/Stroke
- DAS FH in Pflege- und Gesundheitsrecht
- CAS FH in Transplantationspflege

Termine für Infoanlässe: www.kalaidos-gesundheit.ch

Kalaidos Fachhochschule Gesundheit
Careum Campus, Pestalozzistrasse 5
8032 Zürich, Tel. 043 222 63 00



Eidgenössisch akkreditierte und
beaufsichtigte Fachhochschule



**Kalaidos
Fachhochschule
Schweiz**

Die Hochschule für Berufstätige.